

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75110

Objet

Assurance vol

DATE DE CONVOCATION

24 octobre 1975

DATE D'AFFICHAGE

24 octobre 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24

SOUS-PRÉFECTURE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
- 6. NOV. 1975
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
Art. 46 du C. A. M.

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quinze
le trente octobre à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TESTARD, STIPAL, Melle FOCHE,
M. BUIARD, D'FOUR, EUGENT, BARDE, PAULIN, LARGETEAU, MONTRON,
LACHAUD, BERLAND, BOCHET, BARRIÈRE, BOUTET, PAPERAU, BROTEAU,
DOMICO, Mme AIDEAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DELAIR par M. BARRIÈRE
COLLE par M. DUCHEZ
Mme PAVIÈRE par M. BOCHET

Absents : MME TEP par M. STIPAL
RIVIÈRE, DORISAU

M. Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Des vols ayant été commis à diverses reprises dans des écoles, il est apparu nécessaire de contracter une assurance.

Divers agents ont été consultés, la proposition de M. PENICAUD étant la plus avantageuse, a été retenue par la Commission des Finances.

Cette assurance propose, en effet, le remboursement du matériel volé dans la limite de 10 000 F par sinistre moyennant une cotisation annuelle de 331 F H.T. (trois cent trente et un francs).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la proposition de la Commission Municipale des Finances en date du 24 octobre 1975,

DÉCIDE :

- de contracter auprès de M. PENICAUD, 54, bd de Lattre de Tassigny à ROYAN, une assurance garantissant le risque de vol du matériel dans les bâtiments communaux, dans la limite d'un capital de 10 000 F par sinistre.

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par
délégation à signer la police correspondante.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



A handwritten signature in cursive script, likely belonging to the delegated adjoint, written in dark ink over the official seal.